

« Le droit de grève est sacré pour les travailleurs. C'est un droit inaliénable. Il est parfois des provocations gouvernementales pour parvenir à réglementer ce droit de grève. Les usagers sont sans doute gênés quelquefois, mais croyez-vous que les travailleurs font grève par plaisir ? »

Très bien, bravo monsieur Mitterrand !

Mais écoutons la suite :

« Si une réglementation de la grève doit intervenir, elle ne peut être que le fait des organisations syndicales, et c'est pourquoi nous souhaitons des syndicats très puissants ».

Et voilà l'homme ! On peut se réclamer de Wilson sans faire les mêmes sottises que lui : loin des lois anti-grèves du gouvernement, lui est pour que les direction syndicales fassent elles-mêmes la police au sein du mouvement ouvrier !

Le PCF a été moins absent — et pour cause — que le parti socialiste pendant la durée de cette grève :

Ce sont ses militants, organisés en fraction, qui dirigent l'appareil de la CGT. Il était donc aux premières loges, comme le prouve la qualité des informations reproduites dans l'Huma.

Mais son action en tant que force politique a été des plus réduite : l'essentiel de ses forces a été consacré aux manœuvres de l'Union de la gauche (notamment avec Mitterrand) et à la publication de son programme paru durant la grève. Les contacts qu'il a noués pendant le mouvement avec les centrales syndicales avaient pour but de discuter d'un programme de gouvernement. La lutte des travailleurs du métro ne mobilisant pas particulièrement son énergie...

Lui qui avait fait tant de cas des transports en commun qui étaient l'une de ses « 7 revendications urgentes » ; lui qui avait réuni à la veille de la grève le cartel PCF — CGT — CFDT — PS etc... sur les transports (et même pendant semble-t-il) ; il n'a pas tenté la moindre action de solidarité, sans doute parce qu'il ne tenait nullement à prolonger cette grève.

Toutefois on ne peut pas dire exactement qu'il n'a rien fait : il a fait donner la batterie de ses « élus » au Parlement et ailleurs : Jean Gajer écrit une lettre au préfet pour qu'il intervienne auprès de la direction de la RATP ; Guy Ducoloné demande au ministre de l'intérieur de faire sauter les contraventions ; le groupe PCF au conseil de Paris explique qu'une journée de recette de la RATP suffirait à payer les revendications des conducteurs etc...

En somme tout se passe comme si le PCF était un parti essentiellement parlementaire, comme si sa stratégie politique faisait plus grand cas des états d'âme d'un Mitterrand, ancien ministre de l'intérieur, et de la date des sessions parlementaires, que des luttes des travailleurs.

Tout se passe comme si, chaque fois qu'une lutte dure s'engage entre le Travail et le Capital, il s'agissait non pas d'une lutte de classe normale dans une société de classe, mais d'un accident, d'une exception aux allures suspectes, d'un noir complot tramé par les possédants. Rappelons-nous :

— Renault (Mai 71) « Un complot manqué »

SNCF Nantes (Juin 71) : les travailleurs ont failli tomber dans un « piège »

SNCF Nantes (septembre 71) : la presse en parle trop, tout fait croire à une « provocation »